



**Augmenter les salaires,
c'est indispensable et c'est gagnable !**



Augmenter les salaires pour bien vivre à la retraite

Depuis des années, au fil des contre-réformes retraites, les salarié.es partent à la retraite avec des pensions de plus en plus basses car les conditions leur sont de plus en plus défavorables : allongement de la durée de cotisation nécessaire, calcul sur les 25 meilleures années au lieu des 10, la fin de l'indexation des pensions sur les salaires, etc.

Il faut remettre en cause ses contre-réformes et le décrochage des pensions par rapport aux prix, mais n'oublions pas que la paupérisation des futur.es retraité.es viendra aussi de la stagnation actuelle des salaires, car le niveau de pension d'un.e salarié.e dépend en grande partie de celui du salaire en cours de sa carrière. N'oublions pas que les primes, les indemnités ne comptent pas ou peu pour le calcul des retraites.

Exemple de ce mécanisme dans la Fonction Publique : Compte tenu du gel du point d'indice entre 2010 et 2022, le pouvoir d'achat indiciaire des fonctionnaires a baissé de 16% sur la période. Vu que la pension de retraite est calculée sur l'indice terminal de carrière, un ou une fonctionnaire qui fera valoir ses droits à la retraite en 2022 touchera une pension au pouvoir d'achat inférieur de 16% à celui de son équivalent disposant du même indice terminal parti à la retraite douze ans plus tôt, et sans plus l'espoir, comme chez les actifs, qu'une possible évolution de carrière vienne amortir cette perte.

Entre 2001 et 2016, non seulement le montant des pensions nettes en euros constants (c'est-à-dire corrigé de l'inflation) n'a pas augmenté, mais il a même baissé de 2,8 %

**Augmenter les salaires,
c'est indispensable pour améliorer sa pension !**

1% de hausse de salaire, ce sont 3,6 milliards d'euros pour les caisses de retraite, et 5% de hausse, ce sont 18 milliards d'euros

C'est en augmentant les recettes, pour le financement de la retraite, que des perspectives de progrès seront possibles, notamment partir en retraite à 60 ans, à taux plein, et même avant, en départ anticipé, pour les métiers pénibles. Et c'est cela qui permettra aux jeunes d'accéder plus rapidement à un emploi stable.

Ne nous laissons pas bernier par le gouvernement qui veut encore renforcer la part consacrée à l'épargne retraite. Cette dernière fait perdre tous les travailleur.euse.s, en réduisant les recettes de la sécurité sociale avec les exonérations qui y sont liées et en amenuisant les droits collectifs et individuels liés à ces cotisations.

**Augmenter les salaires,
c'est consolider et améliorer le système de répartition !**

**Nous l'affirmons : améliorer le système de retraite,
c'est possible.**

**Exigeons une augmentation générale des salaires sur la
base du SMIC à 2000€ brut/1560€ net**

Public/Privé, c'est ensemble qu'on va gagner